

LA PRÉSIDENTE

Paris, le 28 juin 2018

Madame la Déléguée générale,

Saisie par courrier en date du 26 juin 2018, je tenais à répondre à vos interrogations concernant les données relatives aux émissions de CO2 produites par l'énergie nucléaire, transmises aux participants du G 400 dans le cadre du débat public sur la PPE.

Vous soulevez plus spécifiquement le choix de la source utilisée par la CPDP concernant les émissions de carbone sur le cycle d'une centrale (incluant la construction, le démantèlement, le transport et la gestion des déchets.).

Le choix de la CPDP a été transparent : il était indiqué dans la fiche que le chiffre provenait de l'agence WISE, ouvertement anti-nucléaire. L'intérêt de la méthode, sur un sujet controversé, est de prendre la médiane de 100 études scientifiques sur la question de la valeur du contenu carbone du nucléaire. Dans ces conditions, le public était informé que le chiffre avancé était sûrement dans la fourchette haute. Malgré cela, il reste encore 10 fois inférieur aux énergies fossiles et deux fois plus bas que le photovoltaïque. Qu'il soit de 20 ou 60g le kWh a peu d'importance ; ce qui est très significatif c'est l'écart avec les 1000g par kWh du fossile.

Finalement, ce chiffre peut-être lu ainsi : même d'après les estimations les plus critiques, en termes de bilan carbone, le nucléaire est une source très intéressante. C'est une position qui n'est ni pro, ni anti-nucléaire, mais factuelle.

Comme vous avez pu le constater, le Président de la commission particulière du débat public a veillé à chaque instant à ce que le débat puisse recueillir une pluralité de positions, sur tous les sujets touchant à la programmation pluriannuelle de l'énergie. Vous-même rappelez l'ensemble des contributions de la SFEN au débat public (participation à l'atelier de controverse sur le Nouveau nucléaire, conférence-débat labellisée par la CPDP, participation au débat organisée par l'ARCICEN en présence du Président de la CPDP, publication du cahier d'acteur de la SFEN).

Toutes les opinions ont pour nous le même poids. Nous ne les hiérarchisons pas, car nous sommes indépendants, neutres et particulièrement attachés au respect de la parole citoyenne.

Je vous prie de croire, Madame la Déléguée générale, à l'assurance de ma considération distinguée.



Chantal Jouanno